

Les inspecteurs en bâtiment sont sans assurance professionnelle

Faute de pouvoir se procurer une assurance responsabilité professionnelle erreurs et omissions à un prix abordable, des inspecteurs en bâtiment exercent leurs activités sans protection. La situation est jugée dangereuse non seulement pour les inspecteurs mais aussi pour les consommateurs, clame **Sylvain Dionne**, président de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec (AIBQ).

Des démarches visant à faire reconnaître cette profession et à en encadrer les membres ont été entamées auprès du ministère des Finances. M. Dionne pense avoir été entendu mais préfère ne pas s'avancer sur les échéanciers ou l'aboutissement de cette démarche.

L'objectif des recommandations faites à Québec vise la création d'une entité réglementée dont les membres devraient obligatoirement réussir un examen d'entrée afin d'obtenir leur permis. À la manière des planificateurs financiers, note M. Dionne en guise d'exemple. À l'heure actuelle, les inspecteurs en bâtiment ne sont pas tenus de posséder un permis pour exercer. « Si vous voulez devenir inspecteur [en bâtiment] demain matin, personne ne va vous en empêcher », s'insurge le président.

L'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec se dit prête à accueillir ces professionnels et à les inclure dans son fonds d'assurance qui devrait être créé sous peu (voir *FlashFinance*, 15 mars 2004). Le président de l'AIBQ a indiqué qu'il serait favorable à cette offre.

Ce qui se dit

• Le **Conseil consultatif de régie d'entreprise**, qui doit accompagner le PDG de l'**Autorité des marchés financiers** (AMF) dans la réalisation de son mandat, n'est toujours pas en marche. Ce conseil doit être composé de sept membres que le ministre des Finances, **Yves Séguin**, n'a pas encore nommés. L'industrie s'attendait à ce que ce conseil entre en scène en même temps que l'AMF, le 1^{er} février dernier. D'après la loi 107, la fonction du Conseil consultatif est de « donner des avis à l'AMF sur la conformité de ses actions avec sa mission ». Il a aussi un rôle de régulation sur les prévisions budgétaires, le plan d'effectifs et sur la nomination des surintendants, entre autres.

• L'**Industrielle Alliance** vient de lancer un produit d'assurance maladies graves à primes non garanties, *Transition Evolution*, qui couvre les mêmes maladies que *Transition*, son produit garanti. Ces dernières années, l'industrie s'est questionnée au sujet de l'assurance maladies graves comportant des garanties jugées trop généreuses. Plusieurs s'attendent à ce que les réassureurs demandent des concessions aux assureurs

lorsque ceux-ci conçoivent un nouveau produit. La direction de l'Industrielle soutient cependant n'avoir subi aucune pression de la part de ces acteurs.

• **Unité-Vie** a ajouté les services de *Best Doctors* à tous ses régimes d'assurance vie permanente. *Best Doctors* est un service d'assistance destiné aux titulaires de polices d'assurance vie ou de maladies graves. Le service facilite l'accès à une seconde expertise médicale ainsi qu'aux meilleurs spécialistes et soins médicaux sur le globe, pour certaines pathologies.

• **La Maritime** a aussi décidé d'offrir *Best Doctors* en produit autonome, indépendamment de son assurance maladies graves. Une carte *Best Doctors* est offerte tant aux individus qu'aux familles. L'assureur offre aussi l'avenant *Soins sans frontières* lié à l'assurance maladies graves *Choix décisifs*. Il permet aux clients de recevoir des soins médicaux à l'extérieur du pays pour une couverture maximale de 1 M\$.

• **Services financiers iForum** a obtenu son permis de courtage en fonds communs de placement en Ontario et s'est joint à l'**Association canadienne des courtiers de fonds mutuels**. iForum a aussi scellé une alliance stratégique avec une société ontarienne. La firme entend se développer au Canada par de telles alliances.

• Le **Barreau du Québec** dresse un bilan positif de la campagne de promotion de l'assurance juridique de l'automne dernier. Le Barreau dit vouloir poursuivre ses efforts pour augmenter le nombre d'assurés couverts par ce genre de protection. La campagne du Barreau a donné lieu à de la publicité dans des magazines, à la télévision, sur internet, de même qu'à une tournée dans 24 villes du Québec.

• **Maryse Brouillette** est la lauréate du Prix Marcel Tassé qui a été décerné par la Chambre de l'assurance de dommages à l'occasion du gala de l'**Institut d'assurance de dommages du Québec**. Ce prix souligne les qualités académiques et professionnelles de la relève en assurance IARD.

Ceux qui bougent

• **Daniel Labonté**, l'un des pionniers du courtage d'assurance au Québec, se retire de **Force financière Excel**. Il a vendu ses intérêts à ses partenaires. M. Labonté était président du conseil d'administration et directeur général de la compagnie. Excel est maintenant dirigé par trois actionnaires qui occupent de nouvelles fonctions. **James McMahon** passe ainsi de vice-président marketing à président. **Bertrand Fortier**, directeur général, devient vice-président exécutif. **Christian Robitaille**, responsable du bureau de Québec, devient aussi vice-président exécutif. M. Labonté se consacre dorénavant à la vente d'assurance ainsi qu'à des causes philanthropiques qu'Excel avait endossées. Âgé de 55 ans, il avait fondé cette entreprise en compagnie de M. MacMahon, en 1991, à la suite du rachat

de son associé dans le cabinet **Assurances Fortier Labonté**, en Estrie. D'un cabinet régional, Excel s'est transformé en une entreprise avec huit bureaux à travers le Québec.

• **Louis Cyr**, ancien vice-président du **Groupe Cyr**, se joindra le 5 avril au cabinet **Dale-Parizeau LM**, à titre de directeur assurance responsabilité administrateurs et dirigeants. Il sera de l'équipe du service du vice-président **Christian Dumais**. M. Cyr continuera à animer l'émission de radio *Le Monde de l'assurance*, à CKAC.

• **Michel Fragasso**, ex-président de **Capital Teraxis**, a remporté l'investiture libérale dans le comté fédéral Louis-Saint-Laurent, le 14 mars. Aujourd'hui président des trois réseaux de distribution de **Gestion Norbourg**, M. Fragasso a indiqué qu'il prendra un congé sans solde dès le déclenchement des élections fédérales.

• **Marc Provost** est de retour chez **ING Gestion de placements** à titre de vice-président et chef du service de placements, un nouveau poste. M. Provost était vice-président marchés boursiers canadiens à la **Caisse de dépôt et placement** avant qu'une restructuration ne soit effectuée.

• Démission surprise à la **Chambre de la sécurité financière** (CSF): membre du conseil d'administration, **Jacques Saint-Amant** a remis sa démission le 4 mars. Il y représentait les intérêts du public depuis la création de la CSF. M. Saint-Amant collabore à titre d'avocat chez **Option Consommateurs**. Invité par *FlashFinance* à commenter sa démission, il a affirmé qu'il était temps de laisser place à d'autres pour défendre les intérêts du public. Pour ce faire, Option Consommateurs a déjà suggéré un remplaçant au ministre des Finances, à qui incombe la nomination. Au ministère, personne n'a retourné nos appels pour connaître les intentions du ministre **Yves Séguin** quant au remplacement de M. Saint-Amant.

• Nomination chez le cabinet de courtage **B.F. Lorenzetti**: **Daniel Binette** devient vice-président principal en assurance aux entreprises. Entre autres, il s'est vu confié le mandat de développer le bureau de BFL dans la vieille Capitale.

Responsable: Jean-Maurice Bouchard
jm.bouchard@finance.qc.ca
© Journal de l'assurance

Reproduction et redistribution interdites

Carrières recherche deux conseillers en sécurité financière pour une organisation québécoise pancanadienne. Consultez l'offre d'emploi sur www.carrieres-fa.ca Vous recherchez les meilleurs? **Carrières** offre des services de recrutement et de placement. Communiquez avec **Denis Gobeille** pour infos au 1-888-682-2466.